

de son gousset une montre large comme une soucoupe.

—Comment deux heures et demie, et j'ai pas été prévenu !

—Cela ne fait rien, sire ; je suis toujours heureux de servir Votre Majesté.

Mais si ce joli garçon ne m'avait pas dit que vous alliez m'inviter à déjeuner....

—Hein ! il vous a dit cela ? s'écria Napoléon en lançant vers moi un regard de bête féroce. Eh bien ! oui, Truguet, c'est vrai : vous déjeunerez avec moi aujourd'hui. Et vous, monsieur, ajouta-t-il tout bas en s'approchant de moi, vous avez osé tenir un pareil langage. Qu'on appelle la garde. Capitaine, arrêtez-moi cela. Il est disgracié et ne fait plus partie de mes pages. Hors de ma présence, monsieur Sortez !

A ces mots il me sembla que tout tournait autour de moi ; mes jambes se dérobèrent et je perdis connaissance.

Je me retrouvai le soir même à Sainte-Félagie où trois semaines de prison au pain et à l'eau m'appurent à me souvenir de ma première entrevue avec l'empereur.

LA DYNAMITE A PARIS

(Voir gravure)

Une nouvelle explosion, dirigée contre un commissaire de police, vient d'avoir lieu à Paris, dans un hôtel meublé, faisant malheureusement plusieurs victimes, donc l'une est morte des suites de ses blessures.

Cet hôtel meublé, tenu par les époux Calabrézi, est situé au No 69 de la rue St Jacques. La maison, qui n'a que trois étages, est louée à de petits employés, des ouvriers et des étudiants peu fortunés.

Dernièrement, un locataire se faisait inscrire sur le registre de l'hôtel, sous le nom de Rabardy, lequel nom a été reconnu depuis appartenir à un ouvrier qui a perdu ses papiers.

Les entrées et les sorties de ce Rabardy intriguèrent vivement Mme Calabrézi. Quand son mari, employé dans une banque, rentra le soir, elle lui conta ses soupçons.

Comme à minuit le locataire n'était pas rentré, ils eurent la curiosité de monter jusque dans la chambre qu'ils lui avaient louée au deuxième étage.

En ouvrant avec leur clef, ils rencontrèrent une résistance et aperçurent à la lueur de leur lampe, au-dessus de la porte, une planchette sur laquelle se trouvait une boîte ronde en fer blanc.

Sur les instances de sa femme, M. Calabrézi se décida à aller prévenir le commissaire de police. Mais, à la hauteur du musée de Cluny, il rencontra les deux agents Rietsch et Barthod, qui le suivirent immédiatement et montèrent avec lui, sa femme et M. Israël, un locataire de la maison, jusqu'au deuxième étage.

La planchette aperçue par les époux Calabrézi était posée, d'un côté, sur la moulure du chambranle de la porte et, de l'autre, sur une petite baguette de bois fixée très légèrement au chambranle.

Cette tige de bois était taillée en forme de cran à son extrémité, de manière à laisser la porte s'ouvrir à peine, juste pour le passage d'une seule personne. En ouvrant davantage, la porte heurtait le cran, la baguette céda et devait fatalement tomber avec la planchette et la boîte placées dessus.

Le logeur, qui avait mal vu l'appareil et ignorait que c'était à cause de lui que la porte avait résisté à son premier effort, l'ouvrit toute grande.

Aussitôt, baguette de bois, planchette et boîte cylindrique tombèrent à ses pieds.

D'abord, tout le monde fut effrayé. Ils restaient là tous les cinq, muets, regardant la bombe qui avait roulé sur le seuil.

Comme elle n'avait pas éclaté, Mme Calabrézi s'écria :

—Ce doit être encore une blague.

Et l'agent Barthod voulut la ramasser, mais son collègue l'arrêta :

—Non, dit-il, nous avons l'ordre de laisser les bombes sans les toucher. Il faut aviser le poste du Panthéon : courez vite jusque là.

L'agent Barthod descendit, éclairé par Mme Calabrézi, qui lui ouvrit la porte de la rue.

A peine était-elle remontée dans la chambre, qu'une terrible explosion n se faisait entendre, éteignant les lumières, tandis qu'une odeur de soufre se répandait dans toute la maison.

Mme Calabrézi était tombée, grièvement atteinte à l'abdomen ; son mari avait été projeté contre la muraille, ainsi, que M. Israël ; l'agent Rietsch avait été lancé dans l'escalier. Par un hasard extraordinaire, ces trois derniers n'avaient presque rien, mais dans la chambre d'à côté Mme Israël était prise d'une terrible crise de nerfs.

Tous les locataires, réveillés par la détonation, apparurent dans l'escalier, en costume de nuit ; par les fenêtres, qu'on n'eut pas la peine d'ouvrir, les vitres ayant été brisées par l'explosion, on appela au secours. Des agents et des passants accoururent, et on releva les blessés, qui furent immédiatement transportés à l'Hôtel-Dieu. Il était une heure trente du matin.

Mme Calabrézi expirait quelques jours après.

Les premières recherches firent retrouver dans la chambre le couvercle de l'engin ainsi que les projectiles. Ce fut seulement le lendemain qu'on découvrit le mobile de l'attentat.

En arrivant à son bureau, M. Belouino, commissaire de police du quartier, trouva sur sa table une lettre dont voici la teneur :

“ Monsieur le commissaire,

“ Etant trop malheureux par l'amour que j'éprouve, et voyant que la personne que j'aime ne pourra jamais unir son existence à la mienne, je préfère me donner la mort afin de lui laisser toute liberté envers (sic) sa famille.

“ Je vous prierai, M. le commissaire, de passer à l'hôtel où je vien (sic) de louer une chambre, au No 69, rue Saint-Jacques, et de bien vouloir faire parvenir à leurs adresses les lettres que vous trouverez (sic) sur la table afin que mon corps (sic) ne soit pas transporté à la morgue.

“ Excuser (sic), monsieur, du dérangement que mon acte de désespoir vous occasionne (sic) et croire (sic) à toute ma gratitude.

“ RABARDY ETIENNE,

“ 69, rue Saint-Jacques.”

Cette lettre était un piège tendu à M. Belouino, ancien commissaire de Saint-Denis, qui jadis arrêta un grand nombre d'anarchistes. Le dynamiteur l'ayant jetée à la poste boulevard Saint-Martin, après avoir préparé un autre attentat du même genre, faubourg du même nom, contre son collègue Dresch, qui arrêta Ravachol.

LE CAPORAL LA VIOLETTE



Un vieux brave, veuf d'une jambe et médaillé, qui porte le gracieux nom de la plus modeste de nos fleurs printanières est pensionnaire de l'Hôtel des Invalides.

Il comparait devant les juges de son pays en qualité de plaignant. Dieu merci ! le caporal Pichard, dit la Violette, peut marcher le front haut ; il n'a rien à se reprocher, et s'il est là, devant la justice, c'est qu'il lui est arrivé une chose très humiliante et que sa dignité ne lui permet pas de laisser impunie ; qu'on en juge : il a été traité de polisson par une grosse dame, qui a appuyé d'un coup de parapluie cette épithète aussi malsonnante qu'incongrue.

Passe pour le coup de pépin : la Violette, n'en a cure : ça ne lui a pas fait mal, et, sur les champs de batailles, il a reçu d'autres coups plus sérieux, sans songer à porter plainte. Non, il méprise cette attaque du sexe faible ; mais lui un médaillé pour faits de guerre, lui un glorieux mutilé de Gravelotte, être traité de polisson ! Cette injure exige un châiment exemplaire ; elle le frappe en plein cœur, elle ferait rougir ses galons de laine blanche.

Mais laissons la parole au brave la Violette, qui

s'avance à la barre, à l'appel de l'huissier audientier.

Le président.—C'est vous qui portez plainte ?

La Violette.—Oui, mon colonel.

—Le président.—Vous n'êtes pas ici devant le conseil de guerre, mais devant le tribunal correctionnel ; appelez-moi donc simplement monsieur le président.

La Violette.—Suffit, mon colonel.

Le président, *condescendant*.—Soit. Racontez au tribunal comment les choses se sont passées.

La Violette.—Pour ce qui est de la chose, voilà, mon colonel, qu'il faut vous dire que j'ai l'habitude, après le déjeuner, de venir m'asseoir sur un banc de l'Esplanade, où je dors doucement au soleil.

La grosse dame.—Oh ! doucement ! ah bien ! mince alors !

La Violette, *se retournant très digne*.—Madame, je dis doucement, parce que c'est doucement.

La grosse dame.—C'est-à-dire qu'il ronfle à faire aboyer tous les chiens.

La Violette.—Justement que madame a un gros chien, et mal élevé.

La grosse dame.—Mal élevé vous-même ; entendez-vous ?

Le président, *sévère*.—Silence ! vous vous expliquerez tout à l'heure (*Au plaignant*) Continuez.

La Violette.—Naturellement, lorsque je dors, je suis censément insensible, comme dit mon camarade Picot, je suis ginotisé. Alors le caniche de madame, qui est un sans gêne comme un singe mal appris, s'approche impudiquement et vient se soulager sur ma jambe de bois, et qu'alors les autres chiens, encouragés par cet exemple superstitieux, ont tous pris l'habitude de venir lever la patte.... (*Rires dans l'auditoire.*)

L'huissier.—Silence !

La grosse dame.—Oh ! je bous ! Si on peut, sans rougir, dire des menteries pareilles !

La Violette.—C'est pas des menteries ; à preuve que, lorsque je rentre au quartier, c'est une telle puanteur que je suis obligé, la nuit, de laisser ma jambe dans le colidor, et que les camarades ne m'appellent plus que la Violette. (*Bruyants éclats de rire dans l'auditoire.*)

L'huissier.—Silence !

Le président.—Revenons à l'affaire.

La Violette.—V'là, mon colonel. Alors que l'autre jour je me décide à dire poliment à madame : “ Madame, retenez l'incontinence de votre chien, ou changez-lui sa muselière de côté.... ” (*Explosion de rire dans l'auditoire.*)

L'huissier.—Silence !

La Violette.—Pour lors, madame se rébellonne, me traite de ceci, de cela. Vous êtes bien mal éduquée pour une personne de l'autre sexe, que je lui réciproque avec justice et raison, vu que ce n'était pas des propos à tenir à un militaire médaillé pour sa valeur et la perte de sa jambe. Alors elle s'est portée en furie, m'a donné des coups dans le dos avec son parapluie et m'a appelé polisson.

Le président.—Est-ce tout ?

La Violette.—Oui, mon colonel, et je demande justice.

Le président.—Allez vous asseoir. (*A la grosse dame*) Vous venez d'entendre la déposition du plaignant : qu'avez-vous à dire pour votre défense ?

La grosse dame.—Oh ! je bous ! je bous ! (*Sarcastique.*) Monsieur arrange ça à sa façon, mais vous allez voir, mon digne magistrat, comment ça s'est passé. J'étais tranquillement assise sur un....

Le président, *interrompant*.—Vous reconnaissez avoir frappé le plaignant ?

La grosse dame.—Pour ça qui est des coups, c'est pour ainsi dire pas la peine d'en parler ; ça n'aurait pas fait de mal à un enfant sortant des choux ; mais pour ça qui est d'Azor, faites excuse, mon bon juge, que ce pauvre amour n'a fait que le long du mur, comme mon défunt mari, et je dis que monsieur a été très impertinent en voulant me mettre sa jambe sous le nez pour me faire flairer....

L'huissier.—Silence !

(*Nouveaux éclats de rire dans l'auditoire.*)

Cinq francs d'amende et cinq francs de dommages-intérêts font pousser les hauts cris à la mère d'Azor, mais combient d'une orgueilleuse satisfaction le vindicatif la Violette. —GUSTAVE CANE.